

L'USAGE DES PESTICIDES

La pollution de l'eau, des nappes phréatiques et des cours d'eau reste préoccupante. L'origine de cette pollution reste l'usage toujours important de produits phytosanitaires (désherbants) dont le plus connu est le glyphosate (ROUNDUP®). Un gramme de substance peut polluer 10.000 m³ d'eau soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 30 ans. Des ressources en eau potable trop contaminées ne peuvent plus être sollicitées pour faire de l'eau potable.

Le plan de désherbage municipal utilise maintenant un désherbant biologique et applique des consignes très précises pour en minimiser l'usage (interdiction d'usage dans les fossés, près des bouches d'eau, etc.) mais vous aussi vous pouvez participer à cet effort de protection de l'environnement et dans vos jardins préférer d'autres solutions à l'usage des désherbants... et pensez à vous protéger si vous devez utiliser des pesticides.

La plaquette « Jardiner en protégeant sa santé, l'eau et l'environnement » est à votre disposition en mairie et sur le site suivant: http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_A5_cle4dac24.pdf



MAIRIE DE PREFAILLES

Grande rue
44770 PREFAILLES

Téléphone: 02 40 21 60 37
mairie@prefailles.fr

Fleurir son pas de porte à Préfailles



Embellir la ville

*Diminuer l'usage des pesticides, participer
à la préservation de votre environnement.*

**La Mairie de Préfailles vous offre
ce(s) sachet(s) de graines pour fleurir
votre pas de porte.**

Fleurir son pas de porte à Préfailles



Madame, Monsieur,

La mairie de Préfailles a le plaisir de vous offrir ce(s) sachet(s) de graines pour fleurir votre pas de porte, ainsi que vous le souhaitez.

De nombreuses villes ont ainsi embelli leurs rues et leur image et ce faisant ont participé à la **réduction de l'emploi des pesticides** utilisés souvent pour désherber systématiquement les trottoirs. Quelques bouquets de fleurs des champs font oublier ainsi les herbes folles pouvant laisser parfois une impression de négligé.

Un marqueur de vos semis vous sera remis pour éviter que vos plantations ne soient détruites avant leur floraison pendant le nettoyage des trottoirs.

Les plantations de la commune

La Mairie fait pousser quelques prairies fleuries dans plusieurs endroits de Préfailles espérant apporter une note de gaieté à des zones jusqu'alors uniquement couvertes de gazon.

À l'intérieur de ce sachet vous trouverez notamment des graines de :



Bleuet (*Centaurea cyanus*)



Souci officinal (*Calendula officinalis*)



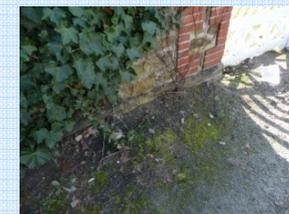
Bident doré (*Bidens aurea*)

Ainsi que de nombreuses autres espèces...

Quelques conseils utiles pour les plantations : Préparer le sol, semer en surface de mars à mai en exposition ensoleillée pour une floraison de juin à septembre



Semis recommandé



Semis possible



Semis impossible

(ne pas détruire le revêtement du trottoir pour planter)